

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET DU JEUDI 25 FEVRIER 2021

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph DION NGUTE**, s'est tenu un Conseil de Cabinet ce jeudi, 25 février 2021 dès 15 heures, à l'Auditorium de ses Services. Y ont pris part, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Les communications présentées au cours de ce Conseil de Cabinet ont porté sur les réformes dans le sous-secteur des forêts et de la faune, ainsi que les stratégies de promotion du développement local dans le cadre de la décentralisation. La situation de la pandémie du COVID-19 au Cameroun a également été abordée.

A l'issue de l'adresse introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre des Forêts et de la Faune a dressé l'état des lieux de ce sous-secteur, avant de s'appesantir sur les modalités d'opérationnalisation des réformes dans ce domaine d'activité. S'agissant des réformes déjà engagées, elles portent notamment sur le statut du corps des écogardes, la restructuration de l'École Nationale des Eaux et Forêts et la création de l'Office de la faune. Quant aux réformes envisagées, elles concernent entre autres l'interdiction des exportations de bois sous forme de grumes au 1^{er} janvier 2022, la révision de la loi forestière et le renforcement des dispositions répressives.

Le Ministre des Forêts et de la Faune a insisté sur la nécessité de réhabiliter le Fonds Spécial de Développement Forestier tel qu'institué par le décret du 10 avril 1996 fixant les modalités de fonctionnement des Fonds Spéciaux. L'objectif visé est d'optimiser le financement du Programme national de développement des plantations forestières, la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées ainsi que la lutte contre le braconnage et la criminalité faunique.

Relativement à la promotion du développement local, le Ministre chargé de la Décentralisation a présenté les stratégies à l'œuvre pour en assurer une meilleure planification et leur mise en œuvre harmonieuse. Il a souligné à cet égard l'ancrage de la planification locale dans le corpus des compétences transférées aux Régions et Communes, mais également son arrimage à la stratégie nationale de développement 2030 et les agendas internationaux. La planification du développement local consacrée dans les plans communaux est appelée à se poursuivre dans le cadre de l'élaboration des plans régionaux de développement.

Évoquant les stratégies relatives au financement du développement local, le Ministre chargé de la Décentralisation a fait savoir qu'elles sont adossées sur l'option de modernisation des finances locales, avec un accent sur le renforcement de l'autonomie financière des collectivités territoriales décentralisées, l'optimisation de la gestion budgétaire et comptable, ainsi que l'accroissement de l'inclusion financière au niveau local. Des stratégies complémentaires sont à l'œuvre pour promouvoir le développement local, à l'instar de la mise en place d'une fonction publique locale, la formation du personnel des collectivités territoriales décentralisées, le renforcement de la gouvernance locale et la réforme fonctionnelle des services déconcentrés de l'Etat.

Le Conseil a enfin suivi le rapport du Ministre de la Santé Publique sur la situation de la pandémie du COVID-19 au Cameroun. Il en ressort que 35 714 cas positifs au COVID-19 ont été enregistrés au Cameroun depuis l'apparition de cette pandémie, parmi lesquels l'on dénombre 32 594 patients guéris et 551 décès. Le Ministre de la Santé Publique a relevé que la courbe de la pandémie est en nette progression depuis le mois de décembre 2020, en raison notamment du relâchement observé dans le respect des mesures barrières et la multiplication des grands regroupements. Le Ministre a indiqué que des dispositions ont été prises, en liaison avec l'Organisation Mondiale de la Santé, pour identifier d'éventuels variants du COVID-19 au Cameroun. Une plateforme de laboratoires a été mise en place à cet effet.

Au terme des échanges qui ont suivi ces exposés, le Premier Ministre a instruit l'examen approfondi, dans le cadre d'une instance interministérielle, des réformes engagées et celles envisagées dans le sous-secteur des forêts et de la faune. Il a demandé au Ministre chargé de la Décentralisation de s'assurer de l'arrimage des plans communaux et régionaux de développement à la stratégie nationale de développement. Pour ce qui est de la lutte contre le COVID-19, le Chef du Gouvernement a prescrit au Ministre de la Santé Publique de s'investir dans la détection de nouveaux variants du COVID-19, afin de briser la chaîne de transmission. Il devra également intensifier les opérations de dépistage et veiller au fonctionnement optimal de tous les centres de prise en charge des malades du COVID-19.

Le Premier Ministre a enfin demandé à tous les membres du Gouvernement concernés de s'investir activement dans la sensibilisation des populations au respect des mesures barrières.

Le Conseil s'est achevé à 17 h 30 mn. –

Yaoundé, le 25 FEV 2021

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre,**

Séraphin Magloire FOU DA

